



Résumé du rapport d'activités 2010-2011

Période du 1 avril 2010 au 31 mars 2011

Fourrages Mieux ASBL
Rue du Carmel 1
B-6900 Marloie
www.fourragesmieux.be
GSM (Luxen) : 0477/277 449
GSM (Knoden) : 0473/53 64 95
E-Mail : knoden@fourragesmieux.be

Avec le soutien de la Province de Luxembourg



Fourrages Mieux ASBL

Siège social :

Rue du Carmel, 1
6900 Marloie
Arrondissement judiciaire de Marche-en-famenne

Siège administratif :

Centre de Michamps
Horritine, 1
6600 Bastogne
Tel : 061/ 210 833 (836)
Fax : 061/210 840
E-Mail : info@fourragesmieux.be
www.fourragesmieux.be

Crédit Agricole: 103-1157927-09
Numéro d'entreprise : 461 815 614

Coordinateur :

Ingénieur agronome :
David Knoden
0473/53 64 95
knoden@fourragesmieux.be

Administrateur délégué :

Ingénieur agronome
Pierre Luxen
0477/27 74 49
agraost@skynet.be

Personnel :

Ingénieur des eaux et forêts
Jérôme Widar
(Centre pilote et subvention)
0472/58.84.06
widar@cra.wallonie.be
Rue du Bordia, 4
5030 Gembloux
Tél. : 081/62.50.24
Fax. : 081/61.41.52

Technicien agronome :
Sébastien Crémer
0498/73 73 67
cremer@fourragesmieux.be

Table des matières

Communiqué de l'asbl Fourrages Mieux en 2011	4
Le ray grass anglais	7
La fléole des prés	8
Le dactyle	9
La fétuque élevée	10
La fétuque des prés	11
Le trèfle blanc	12
Le trèfle violet	13
La luzerne	14
Vade Mecum: Désherbage du rumex	15
Le désherbage des prairies permanentes	18

Communiqué de l'asbl Fourrages Mieux en 2011

VARIETES RECOMMANDEES POUR PRAIRIES DE FAUCHE ET PATUREES EN 2011

Le choix des variétés les plus adéquates constitue une étape importante lors du semis des prairies permanentes et temporaires. Au sein du Centre Agricole Fourrages Mieux, les partenaires repris sur la liste ci-après confrontent chaque année les résultats des essais comparatifs établis dans différentes régions naturelles afin de définir les variétés les mieux adaptées aux différents types d'exploitation. **Les recommandations sont formulées sur base de nombreuses années d'expérimentation dans les conditions pratiques d'utilisation, que ce soit en pâturage ou en fauche, et ce dans différents sites représentatifs de la Région wallonne.**

Partenaires :

- Unités systèmes agraires, territoire et technologies de l'information (C.R.A-W) à Libramont ;
- Earth and Life Institute (U.C.L.) à Louvain-la-Neuve;
- Centre de Recherche pour l'Est de la Belgique (Agra-Ost) à St Vith ;
- Centre de Michamps à Michamps ;
- VEGEMAR de la province de Liège à Waremmes;
- Centre transfrontalier GLEA à Bitburg.

Les critères d'appréciation retenus pour l'élaboration des listes de variétés sont :

- productivité ;
- valeur alimentaire ;
- pérennité et résistance à l'hiver ;
- vigueur et résistance aux maladies (helminthosporiose, rouille, fusariose, ...) ;
- comportement au pâturage : résistance au broutage et au piétinement.

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive car toutes les variétés disponibles dans le commerce n'ont pas été testées dans nos essais. Sont reprises dans les tableaux 1 et 2 les variétés qui se sont révélées les meilleures dans les essais et qui sont commercialisées en 2011.

Tableau 1. Liste des variétés de ray-grass anglais (RGA) recommandées pour 2011 par groupe de précocité

Les variétés sont présentées par ordre alphabétique dans chaque groupe. Les variétés précoces ne sont pas préconisées pour le pâturage.

1. Variétés précoces - diploïdes (2n) - tétraploïdes (4n)	Merbo (NP) Rebecca* (NP) Aubisque*^D (Lim) Limbos (EG) Merlinda* (NP)	Respect*^D (Inno) Telstar (DLF) Niagara (Lim) Trintella (Lim)
2. Variétés intermédiaires - diploïdes (2n) - tétraploïdes (4n)	Indiana (DLF) Cangou (Car) Barnauta^D (Ba) Barpasto (Ba) Cantalou (Car) Delphin (Jo) Elgon*^D (Lim) Eurostar^D (Lim) Missouri (NP)	Option*^D (Inno) Plenty (Phil) Godali (Inno) Modane (Lim) Montova (Lim) Turandot*^D (DLF) Trivos (EG) Twymax(Jo)
3. Variétés tardives - diploïdes (2n) - tétraploïdes (4n)	Candore (Car) Melways (Ba) Mezquita (EG) Milca (Car) Altius (Lim) Barsaxo (Ba) Barelan^D (Ba) Cabriolet (Car) Carosse (Car) Cheops (Lim) Forza (Lim)	Graal (Ragt) Sponsor* (Inno) Tomaso (EG) Herbal (Jo) Lactal (Ragt) Pastoral (Ragt) Polim* (Inno) Tivoli* (NP) Virtuose (Car)

() = mandataire: Ba = Barenbrug, Car = Carneau= Clovis-Matton, DLF = DLF-Trifolium, EG = Euro Grass BV, Inno = Innoseeds, Jo = Jorion, Lim = Limagrain, Phil = Philip-seeds, RAGT, NP = Variétés disponibles chez les négociants-préparateurs

* Les variétés marquées avec * sont recommandées pour les sursemis vu leur agressivité.

^D Les variétés marquées avec ^D sont également recommandées en Allemagne, par le groupe de travail « Coordination des essais et des recommandations pour prairies en région de moyenne montagne ».

Toutes les variétés sont aussi adaptées à l'agriculture biologique !

Tableau 2. Variétés recommandées appartenant à d'autres espèces

Les variétés sont présentées par ordre alphabétique.

<u>Ray-grass italiens</u> :	2n/ Davinci (Lim), Lascar (Car), Luciano (EG) 4n/ Nabucco (EG)
<u>Ray-grass hybrides</u> :	4n/ Delicial (Ragt), Marmota (Jo), Motivel (Lim)
<u>Fléoles</u> :	Barfléo (Ba), Comer (NP), Dolina (DLF), Lirocco (EG), Presto (EG), Tiller (Lim)
<u>Dactyles</u> :	Athos (Lim), Beluga (Jo), Cristobal (Ba), Daccar (Car), Grassly (Ragt), Greenly (Ragt), Lazuly (Ragt), Ludovic (Lim)
<u>Trèfles blancs</u> :	
a/ pâture :	Barbian (Ba), Merwi (NP), Retor (Lim),
b/ fauche :	Alice (Ba), Merwi (NP), Retor (Lim), Riesling (Inno)
<u>Trèfles violets</u> :	Ackerklee (- 2ans) diploïde (2n)/ Lemmon (Ba), Suez (DLF) tétraploïde (4n)/ Amos (DLF), Diplomat (EG), Maro (Lim), Taifun (EG) Mattenklee (+ 2ans) tétraploïde (4n)/ Astur (Ba)
<u>Luzernes</u> :	Europe (NP), Diane (Inno), Capri (NP), Sanditi (Ba)

Tableau 3. Variétés appartenant à des espèces secondaires recommandées en Allemagne par le groupe de travail « Coordination des essais et des recommandations pour prairies en région de moyenne montagne ».

<u>Fétuques des prés</u> :	Barvital, Cosmolit, Lifara, Pardus, Pradel, Preval
<u>Pâturins des prés</u> :	Lato, Liblue, Likollo, Nixe

Le ray grass anglais

(*Lolium perenne*)

Caractéristiques botaniques :

- Plante glabre à préfoliation pliée, limbe large, face inférieure du limbe très brillante, à nervure centrale bien marquée, petites oreillettes, ligule courte et membraneuse, pied rouge, inflorescence : épi d'épillets non aristés.

Semis :

- Diploïde : 20 à 30 kg/ha
- Tétraploïde : 30 à 40 kg/ha

Implantation :

- Rapide



Photo : GNIS



Photo .HYPPA



Choix des variétés :

- Ploïdie, démarrage en végétation, précocité d'épiaison, souplesse d'exploitation, rendement, répartition des rendements, remontaison, résistances aux maladies et au froid hivernal, agressivité

Utilisations :

- Pâturage ou régime mixte fauche-pâture

Intérêts de l'espèce :

- Implantation rapide et relativement facile
- S'adapte à différentes conditions pédo-climatiques
- Espèce à feuilles très souples, très productive
- Très bonnes aptitudes au pâturage (port gazonnant, supporte très bien des défoliations répétées et le piétinement) mais supporte aussi des coupes fréquentes
- Très appétente et d'une grande souplesse d'exploitation (large gamme de précocité)
- Bonne valeur alimentaire (riche en énergie et en sucres solubles) et bonne digestibilité
- S'associe facilement à une légumineuse (trèfle blanc, voire trèfle violet)
- Sursemis (des variétés plus agressives que d'autres)



Limites de l'espèce :

- Pérennité variable selon les conditions pédo-climatiques et la variété (4 ans et +)
- Production limitée en cas de sécheresse et stoppée à partir de 25°C
- Aptitudes faibles à la fauche et à la fenaison (surtout les variétés tétraploïdes)
- Exigeante en azote

Valeur alimentaire : (Fourrage vert, 1 semaine avant le début épiaison, en % de la MS)

VEM : 900 à 960

MAT (%) : 12 à 16

DMO (%) : 75

La fléole des prés

(*Phleum pratense*)

Caractéristiques botaniques :

- Plante glabre, à port dressé et à préfoliation enroulée, limbe large, ligule longue, blanche et denticulée avec souvent deux pointes aux extrémités, pas d'oreillettes, généralement un petit renflement (bulbe) à la base de la tige, faux-épi avec 2 arêtes par épillets.

Semis :

- 8 à 10 kg/ha
- très superficiel

Implantation :

- Lente et parfois délicate

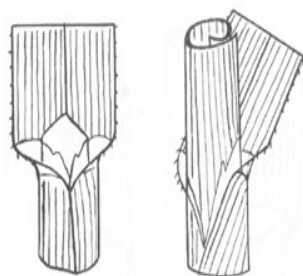


Photo : GNIS



Photo : Missouriplants.com



Photo : Atlas-roslin.pl

Choix des variétés :

- Précocité, souplesse d'exploitation, rendement, répartition des rendements, remontaison, résistance aux maladies, pérennité

Utilisations :

- Pour des rythmes d'exploitation lents en fauche (ensilage, foin) ; pâturage possible.

Intérêts de l'espèce :

- Très pérenne (3 à 6 ans) et très rustique (adaptée aux zones froides, humides et acides de l'Ardenne)
- Présente une grande souplesse d'exploitation (démarrage précoce associé à épiaison très tardive)
- Très productive, surtout à la 1^{ère} pousse
- Bonne qualité fourragère ,excellente digestibilité, bien adaptée à la fenaison (foin)



Photo : GNIS

Limites de l'espèce :

- Implantation lente et difficile
- Peu adaptée aux systèmes de production intensifs (disparaît si surpâturée ou fauchée trop fréquemment)
- Production faible en cas de sécheresse estivale

Valeur alimentaire : (Fourrage vert, 1 semaine avant le début épiaison, en % de la MS)

VEM : > 830

MAT : 12

DMOt : 70



Photo : Fourrages Mieux

Le dactyle

(*Dactylis glomerata*)

Caractéristiques botaniques :

- Plante robuste à préfoliation pliée, limbe large, vert-bleuté, longue ligule, pas d'oreillettes, tige très comprimée à la base (stade jeune), Inflorescence en panicule agglomérée.

Semis :

- 20 à 30 kg/ha,
très superficiel (petites semences)

Implantation :

- Lente

Choix des variétés :

- Précocité d'épiaison, souplesse d'exploitation au 1^{er} cycle, , résistance aux maladies, rendement annuel et saisonnier, pérennité

Utilisations :

- Typiquement de fauche (préfané, foin)
- Fauche-pâture possible (regains été/automne pâturés), pâturage aussi envisageable au stade jeune tôt au printemps

Intérêts de l'espèce :

- Très pérenne (5 à 8 ans)
- Production importante et bien répartie sur l'année (dynamique des repousses en été/automne)
- Bien adaptée aux sols séchants (Famenne, Gaume)
- Fourrage de bonne qualité (bon en énergie et surtout très riche en protéines), bien apprécié au stade feuillu, se fane très bien (repousses entièrement feuillues)
- S'associe bien à la luzerne

Limites de l'espèce :

- Sensible à l'excès d'eau (sols trop humides, asphyxiants)
- Exploitation plus délicate au premier cycle (montée rapide en épis)
- Lignifie très vite et se charge en silice (refus au pâturage)
- Sensibilité variétale aux maladies foliaires (rouille) et au froid hivernal

Valeur alimentaire :

(Fourrage vert, 1 semaine avant le début épiaison, en % de la MS)

VEM : 920 ; MAT : 19 ; DMO : 76

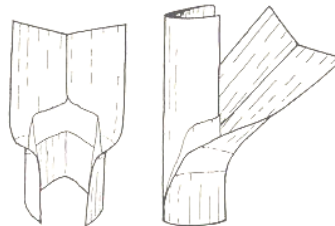


Photo : GNIS

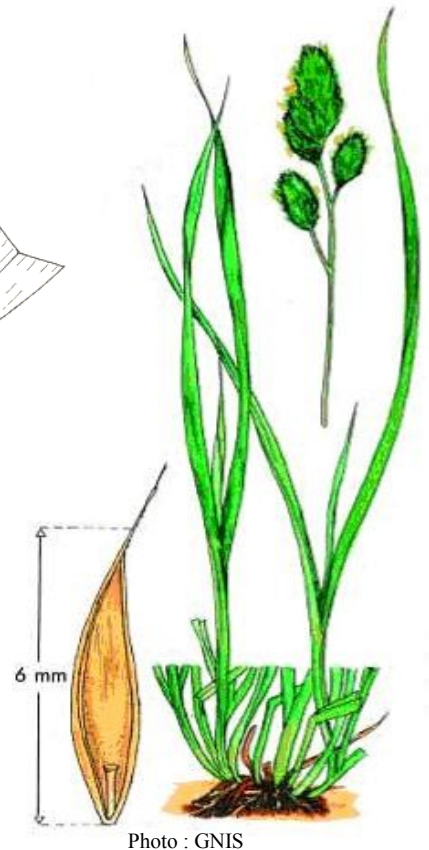


Photo : GNIS



Photo : Fourrages Mieux

La fétuque élevée

(*Festuca arundinacea*)

Caractéristiques botaniques :

- Plante robuste à préfoliation enroulée, limbe large, quelques poils sur les oreillettes, ligule courte, pied rouge, panicule lâche.

Semis :

- 20 à 30 kg/ha

Implantation :

- Lente

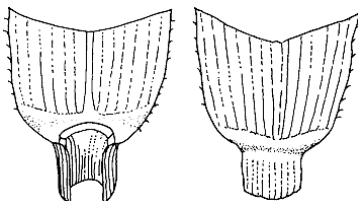


Photo : GNIS

Choix des variétés :

- Souplesse des feuilles, résistance aux maladies, précocité, souplesse d'exploitation, répartition du rendement

Utilisations :

- Fauche et pâturage (variétés à feuilles souples)

Intérêts de l'espèce :

- Très rustique (submersion, froid, sécheresse, pH acide)
- Très pérenne (5 à 10 ans)
- Résiste bien au piétinement et aux coupes répétées
- Très productive
- Démarrage précoce (pâturage)
- Bonne pousse estivale
- Fenaïson facile (sèche très bien)

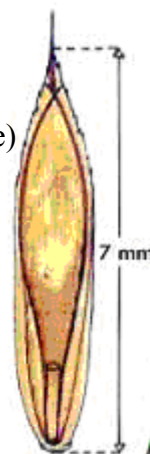


Photo : GNIS

Limites de l'espèce :

- S'implante lentement et peu agressive (forme des touffes)
- Précoce à l'épiaison
- Lignifie très vite (à consommer jeune !)
- Variétés à feuilles rigides peu digestes

Valeur alimentaire :

- Inférieure aux autres graminées

(Fourrage vert, 1 semaine avant le début épiaison, en % de la MS)

VEM : 790 ; MAT : 14 ; DMO : 66



Photo : incweeds.ucdavis.edu

La fétuque des prés

(*Festuca pratensis*)

Caractéristiques botaniques :

- Plante assez robuste à préfoliaison enroulée, limbe large, oreillettes longues et larges, ligule très courte, pied rouge, panicule lâche.

Semis :

- 20 à 30 kg/ha

Implantation :

- Lente

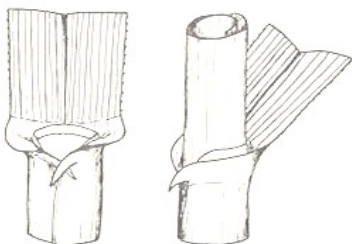


Photo : GNIS

Choix des variétés :

- Résistance à la sécheresse, résistance aux maladies, rendement, répartition des rendements

Utilisations :

- Fauche et pâturage

Intérêts de l'espèce :

- Très vivace (4 à 6 ans) et très rustique (froid, submersion)
- Typique des prairies humides
- Résistante au piétinement
- Bien appétée
- Valeur alimentaire intéressante, bonne digestibilité

Limites de l'espèce :

- Levée et installation lentes
- Sensibilité à la sécheresse
- Rendement moyen
- Peu compétitive en association

Valeur alimentaire :

- IA : 9

(Fourrage vert, 1 semaine avant le début
épiaison, en % de la MS)

VEM : 970 ; MAT : 16 ; DMO : 79



Photo : habitas.org.uk



Photo : GNIS

Le trèfle blanc

(*Trifolium repens*)

Caractéristiques botaniques :

- *Trifolium repens*, vivace, bord des feuilles légèrement dentelé, face inférieure brillante, floraison blanche, rhizomes.

Semis :

- 2 à 4 kg/ha

Implantation :

- Rapide si les températures sont élevées

Choix des variétés :

- Type botanique (géant, intermédiaire, nain), agressivité, pérennité

Utilisation :

- Pâturage en association avec du ray grass anglais, fauche si le type est géant. mixte

Intérêts de l'espèce :

- Riche en protéine et très digestible
- Fertilisation azotée réduite
- Appétant
- Bonne production estivale
- Riche en minéraux et oligo-éléments
- Valeur alimentaire très stable dans le temps

Limites de l'espèce :

- Pénalisé par des sols humides et acides
- Grand besoin de lumière
- Météorisant s'il est trop abondant
- Besoin important en potasse

Pérennité :

- 4 à 5 ans

Valeur alimentaire :

- IA : 8

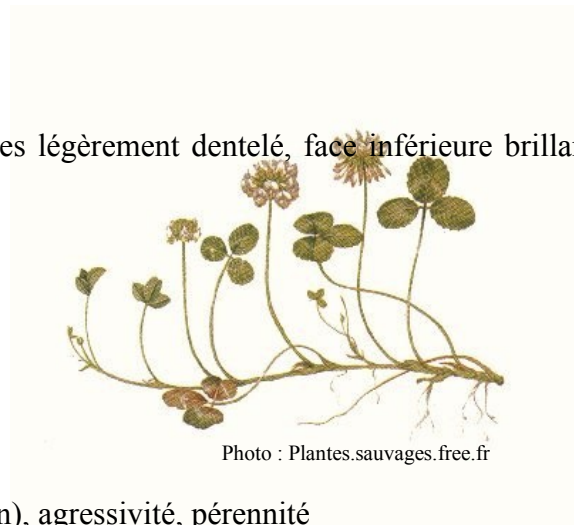


Photo : Plantes.sauvages.free.fr

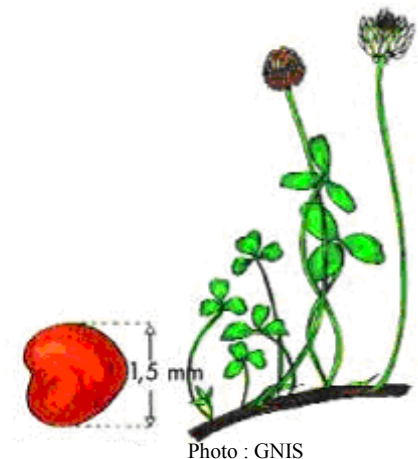


Photo : GNIS



Photo : Fourrages Mieux

Le trèfle violet

(*Trifolium pratense*)

Caractéristiques botaniques :

- *Trifolium pratense*, vivace, floraison violette.

Semis :

- Diploïde : 15 à 20 kg/ha
- Tétraploïde : 20 à 25 kg/ha
- Association : 8 kg/ha

Implantation :

- Rapide

Choix des variétés :

- Ploïdie, résistance aux maladies, pérennité

Utilisation :

- Fauche, souvent en association avec du ray grass anglais, italien ou hybride

Intérêts de l'espèce :

- Bonne valeur alimentaire
- Fertilisation azotée réduite
- Supporte les sols acides
- Résistant au froid

Limites de l'espèce :

- Pérennité
- Sensible à la sécheresse
- Difficile à faner et délicat à manipuler
- Risque de météorisation au pâturage si trop abondant

Pérennité :

- 2 à 3 ans selon les hivers

Valeur alimentaire :

- IA : 7



Photo : Wildpflanze.info



Photo : GNIS



Photo : Fourrages Mieux

La luzerne

(*Medicago sativa*)

Caractéristiques botaniques :

- *Medicago sativa*, vivace, floraison violette.

Semis :

- 15 à 20 kg/ha

Implantation :

- Moyenne

Choix des variétés :

- Type botanique (uniquement flamand pour la Belgique), indice de dormance, résistance à la verse, teneur en protéines, répartition du rendement

Utilisation :

- Fauche

Intérêts de l'espèce :

- Bonne pousse estivale
- Fertilisation azotée réduite
- Bonne valeur alimentaire (azotée)
- Rendement élevé en bonne condition
- S'associe bien au dactyle
- Résistance à la sécheresse (Famenne, Gaume)

Limites de l'espèce :

- Sensible aux excès d'eau et au sol acide
- Mauvaise conservation de l'ensilage
- Risque de météorisation
- Fourrage délicat à manipuler (perte des feuilles)
- Laisser fleurir au moins 1 fois l'année

Pérennité :

- 3 à 4 ans

Valeur alimentaire :

- IA : 8



Photo : Ohioline.osu.edu

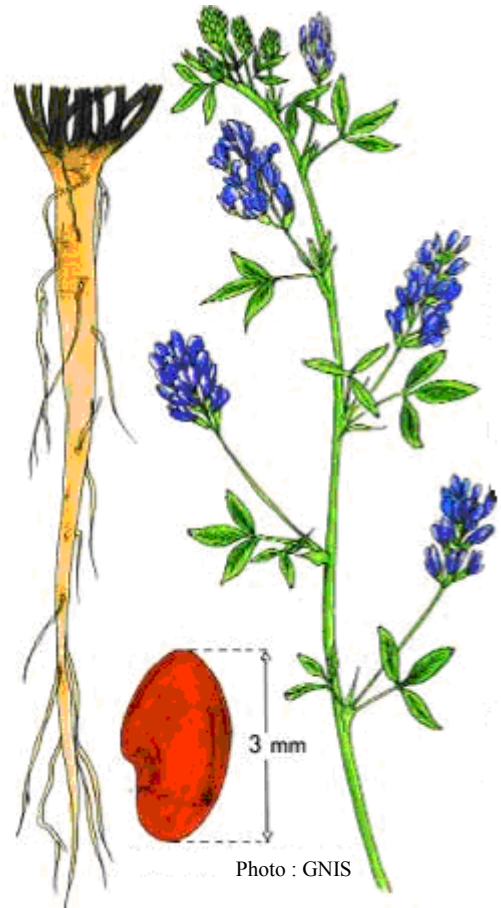


Photo : GNIS



Swcoloradowildflowers.com

Vade Mecum: Désherbage du rumex¹

La prévention

- D'éviter la production de graines en fauchant avant l'apparition de la hampe florale ;
- De maintenir un gazon dense et fermé en évitant au maximum les accidents d'exploitation (piétinement, surpâturage, fauche trop basse...) ou en comblant les vides par sursemis ;
- De réparer dès que possible les dégâts dus aux sangliers ;
- D'éviter la propagation de graines en contrôlant l'absence de graines dans les fumiers et lisiers ou dans les fourrages ;
- De détruire les plantes arrachées en les incinérant (ne pas les placer sur un tas de fumier) ;
- Composter les fumiers pour diminuer la capacité de germination des graines ;
- D'éviter les fertilisations excessives, le rumex étant favorisé par les excès d'azote, de phosphore et de potassium.



Le travail du sol et rotation

- Alternier les cultures de printemps et d'hiver dans les rotations ;
- Réaliser un faux semis à des intervalles de 3 semaines et à l'aide d'un cultivateur ;
- Travailler avec des dents rigides à semis rigides et décompacter le sol si besoin ;
- Éviter l'utilisation de la herse rotative qui va découper et multiplier les racines de rumex.

L'arrachage manuel

- Ok dans des conditions de sol humide sur de jeunes semis ;
- Le rumex doit être enlevé avec ses racines jusqu'à une profondeur de 12 à 15 cm ;
- La fourche à rumex est outil qui facilite l'arrachage pour autant que le nombre de pied soit limité.

¹ Pour plus de détails, veuillez vous référer au « Livret de l'Agriculture » n°17 sur le contrôle des populations indésirables de rumex, chardons et orties dans les prairies permanentes.

La fauche

- Fréquence de fauches élevée (1 x par mois) avant la pleine émergence de l'inflorescence.

Le pâturage

- Pré-pâturage (précoce) par du jeune bétail ;
- Pâturage mixte avec des ovins ou des caprins ;
- Pâturage des jeunes semis dès que le sol est porteur.

La lutte biologique

- Maintenir ou attirer les populations de coléoptères (*Gastrophysa viridula*) qui se nourrissent de rumex ;
- Introduire dans la rotation des plantes « concurrentielles » vis-à-vis des rumex comme le seigle, l'avoine, la luzerne, les mélanges céréales/protéagineux ou les crucifères.

Le désherbage chimique

I. Prairie installée depuis plus d'un an

A) Sans trèfle

Pendant toute la période de végétation :

- 2 L/ha de Bofort (Aminopyralide 30 g/l + Fluroxypyr 100 g/l) ;
- 2 L/ha de Fluroxypyr 180 g/l (ou 1,8 L/ha de Fluroxypyr 200 g/l) ;
- 6 L/ha d'un mélange de Fluroxypyr 40 g/l + Clopyralide 20 g/l + MCPA 200 g/l.

Dès septembre :

- 25 g/ha de Metsulfuron-méthyle 20 %. C'est une substance active très efficace mais elle freine la croissance des RGA, c'est la raison pour laquelle elle est utilisée uniquement en arrière saison.

B) Avec trèfle

Pendant toute la période de végétation :

- 4 L/ha d'Asulame 400 g/l (freine la croissance de la fléole et des pâturins) ;
- 4,5 L/ha de Buttress (2,4-DB 400 g/l).

Dès juillet :

- 30 g/ha d'Harmony Pasture (Thifensulfuron-méthyle 50 %). L'Harmony pasture, une sulfonylurée comme le Metsulfuron-méthyle, affecte également le rendement des prairies et est agressif vis à vis de la luzerne et du trèfle violet. De plus, il faudra respecter un délai de 4 mois avant de réaliser un sursemis de légumineuses.

II. Jeune semis

A) Sans trèfle

Dès le stade début tallage des graminées (RGA)

- 1 L/ha de Fluroxypyr 180 g/l (ou 0,9 L/ha de Fluroxypyr 200 g/l) plus 50 ml/ha de Primus (Florasulam 50 g/l) ;
- 3 L/ha d'un mélange de Fluroxypyr 40 g/l + Clopyralide 20 g/l + MCPA 200 g/l plus 50 ml de Primus.

B) Avec trèfle

- 2 L/ha de Buttress (2,4-DB 400 g/l).

Une autre piste proposée est de réaliser un semis sans légumineuse, de désherber correctement sa parcelle et de sursemer des légumineuses ultérieurement. Attention aux délais avant le semis de légumineuses variables selon les produits.

Tableau 4. Substances actives et noms commerciaux des produits cités

Substances actives (s.a.)	Produits commerciaux
Asulame	Asufarm, Asulam 400 SL, Asulox, Asultran, IT Asulam
Fluroxypyr 180 g/l	Floxy, Flurostar 180, Flurox 180 EC, Starane, Tandus 180, Tomahawk
Fluroxypyr 200 g/l	Barclay Hurler 200, Fluxyr 200 EC, Galistop, Tandus 200
Metsulfuron-méthyle 20 %	Accurate, Allié, Deft, Finy, Isomexx

Le désherbage des prairies permanentes

Ce document est fourni à titre informatif, chaque utilisateur est tenu de s'informer des règles en vigueur pour l'utilisation de ces produits (www.fytoweb.fgov.be).

Adventices	Lutte "naturelle"	Lutte "chimique"
Rumex	Faucher avant l'apparition de la hampe florale Garder le gazon fermé Eviter le tassement Engrais de ferme à raisonner	• 20-25 g/ha de traitement 1 (dès septembre) • 2 L/ha de traitement 2* • 2 L/ha de traitement 3 (ou 1,8 L/ha de traitement 3') • 30 g/ha de traitement 4** (dès juillet) • 4 L/ha de traitement 5**
Chardons	Faucher 3 à 4 fois l'année les chardons de 10-15 cm Entretien des prairies (ébousages...)	• 2 L/ha de traitement 2* • 2 L/ha de traitement 6 (ou 6 L/ha de traitement 6') • 2 L/ha de traitement 7 ou 7' (ou 2,5 L/ha de traitement 7'') • 6 L/ha de traitement 8
Ombellifères	Réaliser un pâturage précoce par du jeune bétail Fumure organique adéquate Rouler en fin d'hiver	• 20 g/ha de traitement 1 + 50 ml/ha de traitement 9 (dès septembre) • 5 L/ha de traitement 8 + 50 ml/ha de traitement 9 • En localisé uniquement : 40 ml de traitement 10 (ou 200 ml de traitement 10') dans 10 L d'eau
Orties	Fauches répétées et broyage des refus Attention à la fumure azotée	• 2 L/ha de traitement 2* • 2 L/ha de traitement 3 (ou 1,8 L/ha de traitement 3') • 6 L/ha de traitement 8
Jones	Drainer puis chauler Faucher les années sèches Attention au tassement des sols lourds et/ou humides	• 2,6 L/ha de traitement 6 (ou 8 L/ha de traitement 6') • 2 L/ha de traitement 7 ou 7' (ou 2,5 L/ha de traitement 7'') • 6 L/ha de traitement 8
Pâquerette	Attention au surpâturage Veiller au temps de repos suffisant	• 2 L/ha de traitement 7 ou 7' (ou 2,5 L/ha de traitement 7'') • 5 L/ha de traitement 8 + 50 ml/ha de traitement 9
Renoncules	Broyer les refus	• 2 L/ha de traitement 7 ou 7' (ou 2,5 L/ha de traitement 7'') • 50 ml/ha de traitement 9 + 1,3 L/ha de traitement 6 (ou 4 L/ha de traitement 6')
Pissenlit	Réaliser un pâturage précoce mais pas trop court Attention aux excès de fumure organique	• 3 L/ha de traitement 11 • 6 L/ha de traitement 8 • 50 ml/ha de traitement 9 + 1 L/ha de traitement 3 (ou 0,9 L/ha de traitement 3')
Achillée	Ne pas surpâturer ou pâturer trop court	• 3 L/ha de traitement 11 • 50 ml/ha de traitement 9
Lamier blanc	Se développe sur terre légère (rouler)	En localisé uniquement : • 40 ml de traitement 3 (ou 36 ml de traitement 3') + 40 ml de traitement 10 (ou 200 ml de traitement 10') dans 10 L d'eau • 300 ml de traitement 12 dans 10 L d'eau
Mourons	Eviter les vides Attention aux excès de fumure organique et azotée	• 2 L/ha de traitement 7 ou 7' (ou 2,5 L/ha de traitement 7'') • 1 L/ha de traitement 3 (ou 0,9 L/ha de traitement 3') • 50 ml/ha de traitement 9 • 50 ml/ha de traitement 9 + 0,5 L/ha de traitement 3 (ou 0,45 L/ha de traitement 3')
Plantains	Eviter le tassement et le pâturage précoce (P. majeur) Pâturer (P. Lancéolé) et herser au printemps	• 2 L/ha de traitement 7 ou 7' (ou 2,5 L/ha de traitement 7'') • 5 L/ha de traitement 8 + 1,3 L/ha de traitement 6 (ou 4 L/ha de traitement 6')
Sisymbre	Attention aux pailles "contaminées"	• 50 ml/ha de traitement 9

* : Uniquement sur prairies permanentes non destinées à la fauche et non-attachées à une étable.

** : ne détruit pas le trèfle blanc. La substance active Asulame ne détruit pas le trèfle blanc, violet et la luzerne.

Tableau des traitements, des substances actives (s.a.) et des produits commerciaux rencontrés en prairie

Traitement	s.a.	Produits commerciaux
1	Metsulfuron-méthyl 20 %	Accurate, Allié, Defit, Finy, Isomexx
2	Aminopyralide 30 g/l + Fluroxypyr 100 g/l	Bofort
3	Fluroxypyr 180 g/l	Floxy, Flurostar 180, Flurox 180 EC, Starane, Tandus 180, Tomahawk
3'	Fluroxypyr 200 g/l	Barclay Hurler 200, Fluxyr 200 EC, Galistop, Tandus 200
4	Thifensulfuron-méthyl 50 %	Harmony Pasture
5	Asulame 400 g/l	Asufarm, Asulam 400 SL, Asulox, Asultran, IT Asulam
6	MCPA 750 g/l	Agroxone 750, Agroxyl 750, Ceridor MCPA, Hormonex 750, U 46 M, U 46 M 750
6'	MCPA 250 g/l	Agroxyl 250
7	2,4-D 360 g/l et MCPA 315 g/l	U 46 Combi
7'	2,4-D 345 g/l et MCPA 345 g/l	Damex Forte
7''	2,4-D 275 g/l et MCPA 275 g/l	Bi-Agroxyl Duo, Damex
8	Fluroxypyr 40 g/l + Clopyralide 20 g/l + MCPA 200 g/l	Bofix, Dinet, Gazon net turbo, Interfix
9	Florasulam 50 g/l	Primus
10	Triclopyr 480 g/l	Garlon, Luoxyl 480, Tribel Forte
10'	Triclopyr 100 g/l	Mutan, Tri-but, Tribel 100, Triptic
11	2,4-D 500 g/l	Aminex, Salvo, U-46-D-500
12	Fluroxypyr 20 g/l + Triclopyr 60 g/l	Silvanet

Rappel de quelques points importants pour le désherbage :

- Aucun traitement n'élimine définitivement les adventices ;
- Sur le long terme, seule l'intervention sur les causes d'apparition des adventices est efficace ;
- Le choix de la matière active utilisée est essentiel ;
- Les conditions climatiques et le stade de développement de la plante au moment du traitement sont déterminants afin d'assurer une meilleure efficacité du produit phytosanitaire retenu ;
- La nature a horreur des vides : un sursemis est indispensable pour combler les vides occasionnés par le désherbage réalisé ;
- Il faut être attentif à respecter les délais recommandés avant la récolte du fourrage ou le pâturage.

Pour la bonne gestion des prairies et le contrôle des adventices, il est important d'alterner la fauche et le pâturage.

Le désherbage doit s'effectuer sur des plantes saines et bien développées. La réussite de la lutte nécessite un plan d'assainissement pouvant s'étendre sur de nombreuses années, impliquant des traitements herbicides tout au long de la rotation. Cette réussite n'est garantie que si elle est intégrée à une lutte préventive.

La cyanamide calcique, outre ses propriétés de désinfection, d'apport en azote et en chaux, joue aussi, lorsqu'elle est épanchée en fin d'hiver à raison de 350 kg/ha, un rôle d'herbicide contre les plantes à rosettes, pissenlits, mourois, renoncules, etc.

Toujours lire la notice avant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques.

Les produits agréés sont répertoriés sur le site www.fytoweb.fgov.be

Toujours respecter les doses prescrites ! Tous les excès sont néfastes aux cultures et à l'environnement, à votre portefeuille et aussi pour l'avenir de ces produits.

Fourrages Mieux asbl
Rue du Carmel 1,
6900 Marloie
www.fourragesmieux.be



Pierre Luxen :
0032(0)477 / 27 74 49
agraost@skynet.be
David Knoden :
0032(0)473 / 53 64 95
knoden@fourragesmieux.be
Sébastien Crémer :
0032(0)498 / 73 73 67
cremer@fourragesmieux.be